



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 29 Août 2016 à 19 heures

L'an deux mille seize et le vingt-neuf août à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Serge CUCULIERE, Danielle BOURDEAUX, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Michel BERNABEU, Jean-Claude PAGNIER, Isabelle BAINÉE, Sonia REBOUL, Damien MAURRAS, Terry ADGE, Gilles FOUGA, Delphine REXOVICE, Danièle NESPOULOUS.

Étaient absents excusés avec procuration :

Marianne ARRIGO ayant donné procuration à Michel BERNABEU
Nathalie CHAUVET ayant donné procuration à Jean-Claude PAGNIER
Jacques LLORCA ayant donné procuration à Danièle NESPOULOUS
Pierre CAZENOVE ayant donné procuration à Delphine REXOVICE
Stanislas THIRY ayant donné procuration à Jacques ADGE

Absents excusés : Jeanne TABARIES, Jean-Louis LAFON, Isabelle ALIBERT, Paula SERRANO, Christian BEIGBEDER, Liliane MOUGIN

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

- 1/ Sonia REBOUL est élue secrétaire de séance à l'unanimité
- 2/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 juillet 2016 à l'**UNANIMITE**
- 3/ Énumération des points de l'ordre du jour de la séance

RAPPORT N°1 : CCNBT – Groupement de commande – modification montants maximum travaux de voirie

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver la modification du tableau des montants concernant les travaux de voirie et de réseaux en distinguant l'entretien et la maintenance de la création et remise à neuf.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N°2 : HERAULT ENERGIES – Groupement de commande – avenant n°1

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver le rapport de Monsieur le Maire sur la nécessité de signer l'avenant au groupement de commande au marché de l'énergie et de donner mandat au coordonnateur Hérault Energies pour la collecte des données de consommation auprès des distributeurs et fournisseurs.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N°3 : HERAULT ENERGIES – Demande de subvention sur les travaux pour économies d'énergie

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit de solliciter Hérault Energies pour subventionner les équipement d'isolation thermique des bâtiments listés.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°4 : HERAULT ENERGIES – Demande de subvention sur les travaux Chemin de la Mouline

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'accepter le projet de travaux au chemin de la Mouline et de solliciter Hérault Energies pour les subventionner.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°5 : FISCALITE – TAXE Communale sur la Consommation Finale d'Electricité – transfert à Hérault Energies

Rapporteur Monsieur NATTA :

Il s'agit de fixer le coefficient de la T.C. C.F.E pour 2017 et de transférer la perception, la gestion et le contrôle de cette taxe au syndicat Hérault Energies à compter du 1^{er} janvier 2017.

ADOPTE A LA MAJORITE (contre : Mme NESPOULOUS, M. LLORCA)

RAPPORT N°6 : INTERCOMMUNALITE – Syndicat du Bas Languedoc – rapport d'activité 2015

Rapporteur Monsieur CUCULIERE :

Il s'agit de prendre acte du rapport annuel 2015 d'adduction d'eau du Bas Languedoc et d'informer le public que ce rapport est mis à disposition pour consultation en Mairie.

RAPPORT N°7 : INTERCOMMUNALITE – Syndicat du Bas Languedoc – rapport 2015 prix et qualité

Rapporteur Monsieur CUCULIERE :

Il s'agit de prendre acte du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'informer le public que ce rapport est mis à disposition pour consultation en Mairie.

RAPPORT N°8 : INTERCOMMUNALITE – Syndicat du Bas Languedoc – adhésion de la commune de Vias

Rapporteur Monsieur CUCULIERE :

Il s'agit d'accepter l'adhésion de la commune de Vias au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau des communes du Bas Languedoc.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°9 : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des emplois permanents – modification du tableau

Rapporteur Madame BOURDEAUX :

Il s'agit de décider la création d'un emploi permanent à temps complet d'Assistante de Direction au pôle de Direction sur le grade de rédacteur à compter du 1^{er} septembre 2016.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°10 : AFFAIRES SCOLAIRES – CLIS – Convention avec Gigean

Rapporteur Madame RAJA :

Il s'agit d'accepter la participation de la commune de Poussan pour un montant de 427 euro au titre de l'année scolaire 2015-2016 concernant la scolarisation de 2 enfants dans une CLIS sur la commune de Gigean.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20h13